Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : Beurre 27 k. — Fraises 180 k. — Blettes 50 k. — Pois, 250 k. — Abricots 60 k. — Fromages 40 k. — Pommes de terre 250 k. — Salades 800 — Choux 300 — Oseille 7 paniers.

Une boite aux lettres fracturée. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un ou des malfaiteurs ont défoncé la boîte aux lettres placée sur le mur du bureau d'octroi, au *Pont de Neuville*. La boîte ne devait vraisemblablement pas contenir grand chose car la dernière levée du soir avait été faite.

Une enquête est ouverte.

Vols avec effraction dans deux cabarets. — L'avant-dernière nuit, des malfaiteurs ont pénétré par le soupirail dans la cave de M. Biebrouck, cabaretier et y ont dérobé 5 litres de liqueurs.

— Un autre vol avec effraction, vol consistant également en liqueurs, a été commis au domicile et préjudice de M. Désiré Faveur, cabaretier, rue de Gand, 632.

Des enquêtes sont ouvertes sur ces méfaits.

Affaire de mœurs. — Une enquête est ouverte sur les agissements de deux individus activement recherchés qui, l'un de ces derniers jours, vers onze heures du matin, ont accosté, rue Lamartine, une fillette de douze ans, Marie S..., demeurant rue Achille-Testelin, laquelle allait porter à dîner à son père.

Les deux individus entraînèrent la fillette dans un champ et l'un d'eux commit sur sa personne un attentat aux mœurs.

BONDUES

Affaire de mœurs. — La gendarmerie fait en ce moment une enquête au sujet d'une affaire de mœurs dont se serait rendu coupable le nommé Wagnon Jules, journalier, âgé de 35 ans, demeurant au Mont de Bondues.

Les faits se sont passés mardi entre 3 et 5 h. du soir. La victime, la petite D..., une fillette de 13 ans, a été interrogée mercredi matin par les gendarmes. Il semble résulter de l'enquête qu'il y a eu viol. Les plus mauvais renseignements sont d'ailleurs fournis sur le compte de Wagnon qui a été écroué.

Plaintes — Deux plaintes ont été déposées contre Carlos et Henri Lemay par MM. Leleu et Delepierre, qui ont été sans provocation, assaillis et brutalement frappés, lundi soir, alors que l'un revenait de son travail et que l'autre sortait de l'estaminet de la « Fontaine. »

MOUVAUX

Pour l'œuvre de l'Hospice. — Une quête faite à la noce des époux Vanneste-Deltour a produit la somme de sept francs.

Cette somme a été affectée à l'œuvre de l'Hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

Nos gymnastes. — La société de gymnastique « La Renaissance » qui a pris part au concours de Lodelinsart a fait sa rentrée lundi.

Elle nous est revenue couverte de lauriers.

Voici les récompenses qu'elle a obtenues :

Concours en première division : 1er prix. — Mouvements d'ensemble libres (adultes) 1er prix. — Ordre, tenue et discipline, 1er prix. — Courses en sections, 1er prix. — Escrime, boxe et baton, 1er prix. — Pyramides avec engins, 2e prix. — Saut à la perche, Gaston Monvoisin, 4e prix. — Tir au fusil Mauser, Paul-Prévost, 3e prix. — Tir au fusil Mauser, Monvoisin Jules, 7e prix. — Concours de pupilles, 1er prix en 1re division. — Concours de championnat artistique, 8e prix, Demeire Léon (pupilles). — Concours de sauts au tremplin, 5e prix, Crayneat (pupille).

LILLE

Brevet simple

Voici les noms des jeunes filles qui ont été définitivement admises hier :

Mlles Ansche Andrée, Badard, Bailœuil, Bataille Andrée, Bataille Clotilde, Bathiat, Befve, Bercet, Bodin Palmyre, Bonte, Boucq, Boudrique, Bous, Braets, Brame, Brel, Bricquet, Brocart, Buisset, Burette, Caboche, Carron, Caton, Catteaux, Charon, Choteau, Ciquennois, Cochu, Cotro, Coupy, Coutiol, Cousin, Cramet.

Darthoo, Dauchy, Debuchy, Dechy, Declerck, Decottignies, Decourtray, Dehaese, Dehorter, Dehouck, Delaby, Delamare Christine, Delonque, Delruy, Demoncheaux, Denys, Desprez, Desremeaux, Descarpentries, Desicy, Desmarescaux, Devriès, Devalder, Dorgeville, Driessens, Droma, Dubaie, Dubois, Dugardin, Dupont Caroline, Dupont Madeleine, Lucas, Vuylsteker.

Une fête anglaise remise. — Aujourd'hui la Colonie anglaise devait donner une fête à la Laiterie, à Lambersart. Cette fête, par suite de l'état de santé d'Edouard VII, est remise à une date ultérieure.

Société Industrielle. — M. René Paillot, docteur ès-sciences, président du comité de chimie, fera le samedi 28 juin à 8 heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de la Société industrielle une causerie sur l'Arc électrique chantant. Cette causerie sera accompagnée d'expériences.

Université de Lille (Faculté des lettres). — L'Académie Française a attribué à M. Bornecque, professeur à la Faculté des lettres de Lille, sur le prix Jules Janin, la somme de 1500 fr. pour son ouvrage intitulé : *Sénèque le Rhéteur, texte, traduction et commentaire.* Nos félicitations à l'éminent professeur.

Beaux-Arts. — Nous apprenons avec plaisir que l'Etat vient d'acheter le tableau de M. Eugène Chigot, exposé au Salon de cette année sous le titre : *Tendresses nocturnes.*

Cette toile a été attribuée à l'unanimité de la Commission au Musée du Luxembourg. C'est la juste consécration d'un talent tout personnel que nos compatriotes peuvent apprécier en face des œuvres que M. Eugène Chigot présente à l'Exposition internationale de Lille.

Retard de train. — L'express de Paris qui doit arriver à Lille à 10 h. 15 du soir, est entré hier en gare avec 45 minutes de retard. Une avarie s'était produite à la locomotive lors de l'arrivée du convoi à Creil.

UN DRAME DE FAMILLE

Coups de couteau à Wazemmes

Un drame de famille qui aurait pu entraîner la mort de la victime sans l'intervention d'un courageux sauveteur s'est produit hier, vers huit heures et demie du soir, dans le quartier de Wazemmes. Voici les faits :

Le ménage Ramette

Au n° 7 de la rue St-Eloi habite le ménage Ramette, composé de M. Ramette, employé dans une fabrique comme journalier, de la femme et de deux enfants. Le ménage est uni, et sans l'intervention fréquente du frère du mari qui s'insinue pour jeter la brouille dans le ménage, et qui en veut particulièrement à la femme, aucune querelle ne s'élèverait entre les deux époux.

LE DRAME

Hier, vers 8 heures du soir, ce triste individu, qui s'appelle Cyriaque Ramette, chauffeur, rue d'Iéna, 50, s'introduisait dans le domicile de son frère qui était encore à son travail. Il pénétrait dans l'appartement et fermait la porte à clef. La mère se trouvait là avec les deux enfants. Que se passa-t-il exactement entre Blanche Hausmann, femme Ramette et Cyriaque ? C'est ce que l'enquête de M. Lutigneau, commissaire de permanence, établira peut-être un jour. Toujours est-il qu'une querelle s'éleva et que Cyriaque Ramette tira un couteau de sa poche et en porta trois coups sa belle-sœur.

Heureuse intervention

La malheureuse et les enfants se mirent à pousser des cris d'épouvante. A ce bruit un courageux voisin accourut. M. Brun trouva Blanche Ramette renversée, piétinée par son agresseur et exposée à recevoir de nouveaux coups de couteau. Il s'interposa, dégagea la victime pendant que l'agresseur prenait la fuite et regagnait son domicile de la rue d'Iéna.

Les blessures

Pendant ce temps, voisins et voisines prodiguaient des soins à Mme Cramette, dont le mari venait de rentrer. M. le docteur Vermersch fut appelé. De son avis, les blessures qui sont au nombre de trois, ne présentent aucun caractère de gravité et obligeront seulement Mme Ramette à un repos de 30 jours. Elle a été atteinte au nombril d'une plaie de 3 centimètres, à la partie dorsale de la main gauche et à la partie inférieure de l'avant-bras droit.

L'arrestation

Le pansement terminé Mme Ramette s'est rendue avec son mari et les témoins au poste de la rue d'Iéna déposer sa plainte. Cyriaque Ramette a été arrêté à son domicile et n'a pas opposé la moindre résistance. M. Lutigneau a maintenu son arrestation et a envoyé la femme à l'hôpital de la Charité.

Vitrioleuse. — Une dame Julie Bonneville, veuve Bernard, 59 ans, chiffonnière, demeurant rue de l'A. B. C. 18, étant en état d'ivresse a jeté sur un des locataires de la maison, M. Adolphe Beague, peintre en bâtiments, le contenu d'un bol de vitriol.

M. Béague n'a été brûlé que légèrement par le liquide corrosif.

Procès-verbal a été dressé contre la vitrioleuse.

Menus faits. — Le sieur Jean Delannoy, 27 ans, frappeur, demeurant rue du Chaufour, 7, a été arrêté pour coups et outrages à M. Lemoine, garde-pêche au Grand-Carré.

— Un journalier, Théophile Denil, 22 ans, sans domicile fixe, a été déféré au parquet pour ivresse et bris de carreaux au violon du 6e arrondissement.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, vingt-six chiens ont été capturés sur la voie publique et conduits à l'abattoir.

Casino de l'Exposition. — L'on passe une soirée agréable au Casino de l'Exposition. Je ne dis pas que tous les artistes soient bons. Mais il y a quelques « numéros » très intéressants. Un fin diseur, M. Poquelin, qui détaille avec goût des chansons anciennes (entr'autres un petit poème de Desangiers, *Paris, 5 heures du matin*) ; Mlle Camille Ducy, qui chante au piano, à l'exemple de Fragson ; un pianiste étranger, M. Majofski, qui ne manque pas de mécanisme ; les duettistes Massiae, gracieux dans leurs travestis, et qui savent chanter et dire. M. Marcel Lefebvre, un poète montmartrois, qui dit ses œuvres, intitulées « chansons rosses », mais dont la rosserie est aimable, sans amertume : *Nos Députés*, le *Chapelet de l'Elysée*, *Mon Oncle à l'Exposition*, et un morceau d'actualité *Lilloise* : l'*Incident de la Rivière Styx*. Il suffisait d'attirer les spectateurs qui demandent au concert un peu d'esprit, pour assaisonner la gaudriole, devenue traditionnelle dans ces music-halls. Et c'est aussi Vaunel connu et goûté à Lille, qui choisit les meilleures pièces de son répertoire, parmi lesquelles une *Distribution des prix au Conservatoire*, abondante en imitations à quoi il excelle.

On ne peut donc s'ennuyer là. Il y a encore un Polin assez amusant, et de petites femmes, qui ne sont pas toutes déplaisantes à regarder et à entendre. Et puis il y a le public, car, par ces chaudes soirées d'été, les femmes viennent en toilettes claires...

Je suis convaincu que le Casino aura bientôt ses habitués, si le Directeur, pour les attirer et les fixer, renouvelle ses artistes et ceux-ci leur répertoire.

LE NORD

LA MADELEINE. — Hier une grève a éclaté chez M. Boniface, filateur. Dix-sept ouvriers ont cessé le travail sur les métiers de neuf quarts, M. Boniface voulant les diminuer de 6, 8 et 10 centimes au mètre. Les ouvriers n'ayant accepté qu'une diminution de moitié, un refus leur fut opposé par la direction.

LAMBERSART. — Deux cavaliers du train des équipages descendaient mardi vers 6 heures du soir le chemin de Lompret.

L'un des deux militaires fut désarçonné par sa monture qui s'était emballée ; le malheureux, dont le pied était pris dans l'étrier, restait suspendu, lorsque M. Eugène Guermonprez, négociant en charbons rue Solferino, à Lille, qui se trouvait dans le jardin du « Grand Jeu d'Arc », se porta au secours du soldat et parvint, au-dessus de la haie, qui est très basse, à saisir les rênes du cheval et à l'arrêter ; le cavalier réussit à se remettre en selle sans avoir été blessé.

La tentative de meurtre de Gondecourt

M. de Beaulieu, juge d'instruction, s'est occupé mardi dans l'après-midi de la tentative de meurtre de Gondecourt.

Ladent et Lieppe ont été confrontés. Tous deux ont naturellement fourni des explications à leur avantage.

Quant à Dutilleul, le mari trompé, il avait quelques bonnes raisons pour s'esquiver comme il l'a fait. Aussi est-il en bien meilleure posture que son complice Ladent.

ARMENTIERES

Accidents. — Victor Charles, 44 ans, plafonneur, chez M. Beaucamps, a été brûlé à la main par du bitume fondu, mardi soir, vers cinq heures : incapacité de travail d'un mois.

— Mardi à 10 heures du matin, chez M. Dulac, un ouvrier teinturier, Henri Deconinck, demeurant à Ploegsteert s'est blessé à la jambe gauche sur laquelle une caisse est tombée ; incapacité de travail de trois semaines.

— Mercredi à 10 heures, un ouvrier du tissage Salmon, Jules Leufant, 41 ans, s'est démis le coude gauche.

— Mercredi soir, vers 3 heures 1/2, un cantonnier, Jules Six, âgé de 45 ans, demeurant rue du Faubourg-de-Lille, s'est blessé à l'index droit en manœuvrant un panneau de plaques tournantes. Incapacité de travail de 15 jours.

DOUAI

Accident. — Hier matin, M. Bracq Henri, 38 ans, toupilleur, demeurant à Waziers, a été blessé à la poitrine à l'usine Arbel. Son état n'est pas grave.

MARCQ-EN-OSTREVENT. — *Encore une victime de M. Dehau !* — On nous écrit :

Le Conseil municipal de Marcq se réunissait dimanche 22 juin pour voter le budget.

Sur la proposition du maire réactionnaire, M. Wiart, le Conseil a, par 7 voix contre 3, voté la suppression des 500 fr. alloués à l'instituteur, comme supplément de traitement. Le malheureux avait commis le crime de voter pour M. Cardon !

Qu'en pensez-vous, MM. Fournet fils et Montagne, bons républicains, vous qui, par déférence pour l'âge, avez bombardé M. Wiart, *maire, en remplacement du regretté M. Fournet*, père, un bon républicain aussi, celui-là !

Disons, pour terminer, que la majorité des électeurs de Marcq est indignée.

Donc, M. le maire, votre démission et celle des conseillers municipaux qui vous ont suivi dans cet acte méchant s'impose.

VALENCIENNES

Arrestation. — La femme Mathilde Morelle, 28 ans, ménagère, a été arrêtée pour vol d'un porte-monnaie contenant une quinzaine de francs et d'une paire de chaussures au préjudice de son amant, un sieur Faure, terrassier, 28 ans, habitant Douai.

Accident. — M. Victor Guillolin, 31 ans, peintre, demeurant Marché-aux-Poissons, travaillait chez M. Hennecart, rue St-Jacques, 34, lorsque son échelle double s'étant cassée, il tomba et dans sa chute, il se blessa assez sérieusement à la jambe droite.

BRUAY. — Oscar Dubois, 50 ans, garçon brasseur chez M. Brion est tombé dans une cuve de liquide en ébullition et a été brûlé vif, mercredi après-midi.

MAULDE. — Adolphe Beaury, 29 ans, marié, père de trois enfants, usinier, a été trouvé pendu aux branches d'un saule au lieu dit la Fontaine, à Maulde.

DENAIN. — La gendarmerie a arrêté une femme Lalanne, de Bruxelles, se disant cartomancière sans rivale, qui a escroqué plusieurs malades auxquels, après s'être fait payer de gros honoraires, elle promettait le remède infaillible à leurs maux.

DUNKERQUE

Accident. — Un journalier, Alphonse Huyghe, âgé de 43 ans, a été grièvement blessé au pied droit par une balle de laine en travaillant à bord du steamer « Corrientes. »

Tentative de suicide. — Un journalier de Rosendaël, Arthur F..., s'est jeté à l'eau près de la porte des Dunes.

Il a été retiré presque aussitôt par un soldat de faction. Cet individu qui était nu a déclaré qu'il avait voulu se suicider.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Un incident. — *Dimanche soir, au Grand Café,* une altercation s'est produite entre MM. Jules Peumery, directeur du journal *Le Phare de Calais*, et Arthur Lecomte, dessinateur.

M. Peumery, ayant été hué par des amis de M. Lecomte, s'était avancé vers eux en criant : Vous êtes des vendus ! »

M. Arthur Lecomte ayant invité M. Peumery à réitérer cette épithète, ce dernier s'empressa de déférer à l'invite.

C'est alors que M. Lecomte se livra sur son interlocuteur à des voies de fait.

M. Peumery a constitué comme témoins MM. Dewatre, avocat, et le commandant Duquesne.

M. Lecomte a mis ces messieurs en rapports avec MM. Alfred Lemaire et Lavoine, brasseur.

Les quatre témoins ont décidé d'inviter les deux adversaires à se faire des excuses réciproques. Ces derniers ayant consenti, l'affaire n'aura aucune suite.

Un accident de chemin de fer

Lundi, le train conduisant de Paris à Calais les personnages royaux se rendant au couronnement du roi d'Angleterre, est passé avec une vitesse telle aux aiguilles de la gare de Fontinettes, que les voyageurs ont été violemment secoués.

Dans le wagon-restaurant, tout fut brisé, l'eau bouillante et la sauce jaillirent sur le cuisinier, nommé Guyal, qui fut brûlé sur différentes parties du corps. Guyal demanda à être reconduit à Paris après un pansement sur place.

— *Le Duc d'Aumale.* — Le déchargement du 3-mâts *Duc d'Aumale* a été commencé hier matin. On procède à l'assèchement progressif de la cale, qui sera allégée de façon à permettre la réparation sommaire de la voie d'eau qui s'est produite par suite de la disjonction des tôles sous la ligne de flottaison.

Les marchandises seront mises à quai.

Vol à la gare. — Un vol a été commis dans la nuit de lundi à mardi en Gare Centrale, dans un guichet de distribution de tickets du pavillon Sud.

Pendant une courte absence de l'employé, un individu resté inconnu, a réussi à enlever une sébille contenant 600 fr.

Une enquête est ouverte.

FINANCES

Paris, le 25 juin 1902.

Le marché est inactif mais un peu mieux tenu sur des nouvelles relativement plus rassurantes de Londres.

Nos Rentes finissent en reprise : le 3 0/0 à 101.72 et le 3 1/2 0/0 à 102.10.

Les Etablissements de crédit sont calmes mais fermes.

La Banque Française pour le commerce et l'industrie finit à 250.

Sur le marché en Banque, l'action et la part Caoutchoucs du Caroni se traitent à 180 fr. et à 29.50.

Les Fonds étrangers sont mieux tenus. L'Italien remonte à 103.47 ; l'Extérieure à 31.42. Le 4 0/0 Serbe est demandé à 71.60 ; cette rente est garantie par les revenus de l'administration des monopoles serbes qui ne cessent de donner des excédents considérables. Bruxelles est lourd ; 3 0/0 99.70. Capital Nationale Financière en reprise à 32.50, ainsi que la Capital Aciéries d'Anvers à 65. Charbonnages résistants. L'Asturienne fléchit à 4.775 et l'Ordinaire Haut-Congo à 712.

Nos Chemins Français restent lourds.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille cause des nombreuses contrefaçons.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de la 1re région

Audience du 25 juin

Constant-César Lauwers, réserviste de la classe 1893, du recrutement de Lille, insoumission, deux mois de prison — Jules Pimmecocq, jeune soldat de la classe 1898, du recrutement d'Arras, insoumission, vingt jours de prison — François Belot, soldat de 2e classe, 8e régiment d'infanterie, vol d'objets appartenant à l'Etat, un an de prison — Alfred-Louis Dupont, *2e canonnier conducteur au 27e d'artillerie*, vol de deniers au préjudice d'un militaire, un an de prison.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

LES ÉCUMEUSES DES MARCHÉS

Le samedi 31 mai, la police de Valenciennes mettait en état d'arrestation des écumeuses de marchés : Marie Pontigny, femme Alphonse Brutoux, 28 ans, née à Harrues, arrondissement de Mons, le 22 mai 1869, mariée, mère d'un enfant, ménagère, demeurant à Crespin, rue du Marché, et Catherine Bouqueniaux, femme J.-B. Descamps, 29 ans, née à Hornu, arrondissement de Mons, mariée, mère de trois enfants, séparée de son mari, ménagère, vivant avec un sieur X..., quartier Moulard, également à Crespin.

Ces deux femmes, au moment de leur arrestation étaient vêtues, la femme Brutoux, d'un caban d'homme, la femme Descamps, d'un châle.

Sous ces amples vêtements, elles dissimulaient, la première : une pièce de toile bleue, deux paires de pantoufles bleues, une paire de chaussures claquées vache vernie, un couteau de cuisine, une paire de gants, un *coupon de rideaux et une paire de chaussures* d'enfant ; la seconde était nantie de : une pièce d'étoffe quadrillée, une pièce de lainage bleu, une paire de pantoufles grises et une paire de souliers d'enfant.

Elles avouèrent avoir dérobé toutes ces marchandises à divers étalages, chez MM. Delattre, négociant en tissus, rue de Paris, 41 ; chez M. Lobert, au Gagne-Petit, à l'angle des places d'Armes et du Commerce ; chez M. Cahen, rue de Paris, etc., mais chacune d'elles déclara que c'était à l'instigation de sa compagne qu'elle avait commis ces vols.

Une perquisition faite au domicile de ces deux femmes à Crespin, amena la découverte d'une grande quantité de marchandises volées, qui furent transportées au bureau de police de Valenciennes où elles furent pour la plupart, reconnues par des étalagistes du marché.

Les deux femmes furent écrouées et l'instruction de cette affaire qui a été appelée à l'audience d'hier mercredi, fut rapidement menée. La femme Descamps qui est enceinte, le bruit a même couru de sa délivrance à la maison d'arrêt, n'a pas comparu et son affaire a été disjointe de celle de la femme Brutoux.

Celle-ci n'a pas nié les vols qui lui étaient reprochés, mais elle a prétendu que c'était la première fois qu'elle opérait.

Après des débats sans le moindre intérêt, elle a été condamnée à 1 an et 1 jour de prison.

La peine est sévère et n'a pas été mitigée par la loi de sursis. La raison en est que la femme Brutoux jouit d'une réputation détestable et qu'elle se serait déjà rendue coupable en Belgique de nombreux vols sur les marchés.

Tribunal correctionnel de Cambrai

Audience du mercredi 25 juin 1902

PROCÈS DE PRESSE

Aujourd'hui, à l'ouverture de l'audience, le tribunal correctionnel a vidé son délibéré dans le procès intenté par M. Lozé, député du Nord, au journal l'*Avenir des Trois Cantons*, qui se publie au Cateau.

Le jugement rappelle les faits. Dans son numéro du 23 avril, c'est-à-dire pendant la période électorale, le journal l'*Avenir des Trois Cantons* a publié sous le titre : « Les détournements de la Préfecture de police », un article dans lequel M. Lozé, ambassadeur de la République française, actuellement *député du Nord, était nommé et désigné.*

Usant du droit que lui confère la loi du 29 juillet 1881 sur la Presse, M. Lozé fit signifier au sieur Rigaut, gérant responsable de l'*Avenir des Trois Cantons*, une réponse. Ledit Rigaut inséra la réponse le 27 avril, mais en la tronquant et en l'accompagnant de commentaires désobligeants. Le 4 mai paraissait un second *article*, sous le *titre* : « Naïveté ».

M. Lozé fit signifier une nouvelle réponse dont l'insertion fut refusée, ou du moins elle ne parut partiellement que le 9 mai.

C'est dans ces conditions que M. Lozé fit assigner devant le Tribunal correctionnel de Cambrai le gérant Rigaut et le sieur Lefebvre, fils, banquier, *propriétaire du journal l'Avenir des Trois Cantons.*

Le gérant essaya de justifier son refus d'insertion par le texte de la réponse qui lui était signifiée, réponse contenant, disait-il, les appellations les plus blessantes et les plus injurieuses.

Le Tribunal constate que le droit de réponse est absolu et déclare qu'en fait la réponse n'avait rien d'injurieux pour l'honneur du journaliste, ni rien de *contraire à l'intérêt des tiers et qu'en tout état de* cause la réponse se trouvait justifiée par la vigueur de l'attaque ; que Rigaut a donc contrevenu à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, en n'insérant pas dans les trois jours, ou dans le plus prochain numéro de son journal la réponse qui lui était signifiée.

Par ces motifs condamne le gérant Rigaut à 25 francs d'amende et statuant sur les conclusions de la partie, attendu que Rigaut était tenu d'insérer la réponse de M. Lozé ; qu'on ne le faisant pas il a causé à celui-ci un préjudice dont il est dû réparation. Condamne Rigaut à un franc de dommages-intérêts comme le demandait la partie, ordonne l'insertion dans six journaux du jugement intéressé, au choix du demandeur dit, que dans les trois jours ou dans le plus prochain numéro, le journal l'*Avenir* des trois cantons sera tenu d'insérer, à la même place et dans les mêmes caractères que ses articles des 23 avril et 11 mai, les réponses de M. Loze. Déclare le sieur Charles Lefebvre, civilement responsable des condamnations prononcées contre son gérant.

Une bande nationaliste au Cateau. — Mercredi comparaissait devant le tribunal le nommé Achille Piaquint, sous l'inculpation de coups et blessures.

Rappelons les faits. Le 12 mars des ouvriers solesmois allaient en corps féliciter M. Lozé du succès de son élection. Tout le monde était en joie. On avait compté sans les « bons anges gardiens » du nationalisme, au Cateau, les héros fidèles et dévoués de la bonne cause.

En arrivant au faubourg de Landrecies, les braves solesmois qui criaient avec conviction : Vive Lozé ! furent assaillis par une bande qui sortait d'un cabaret. Un des solesmois, Juste Renaut, 45 ans, tailleur d'habits, fut renversé sur le pavé d'un coup de tête. Son agresseur espérait, sans doute, l'avoir tué. Renaut n'était que blessé. Après un mois d'hôpital il était sur pieds. Le Dieu des électeurs bien pensants avait été bien clément !

Qui avait porté le coup de tête ? Renaut, interrogé déclara sans la moindre hésitation : C'est Achille Piaquint. Je puis même, ajoutait-il vous donner ce détail, que j'ai remarqué : son gilet porte un empiècement près de l'épaule. C'était exact. Plusieurs témoins corroborèrent ce dire.

D'autres assistants désignèrent des amis de Plaquint comme auteurs de la sauvage agression. Le fait est qu'on n'avait que l'embarras du choix dans ce monde choisi,.. parmi les électeurs bien pensants

Le défenseur de Piaquint a profité des incertitudes pour jeter un doute sur l'esprit du tribunal.

M. Marignan, substitut, a prononcé un réquisitoire remarquable et montré que Plaquint était bien le coupable.

Le tribunal a déclaré que la preuve n'était pas *faite. Plaquint est acquitté. Il pourra fêter cet heu*reux événement avec les autres défenseurs des saines doctrines.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Malo-les-Bains. — La ville de Malo-les Bains organise un grand festival international (15.000 fr. de primes), pour les 15, 16, 17 et 18 août 1902, avec faculté pour chaque société de choisir le jour qui lui conviendra le mieux.

Adresser les demandes de renseignements au Secrétaire général du festival à la Mairie.

⁂

— La Société lyrique *La Camélia* d'Essenay se fera entendre le 27 Juillet, dans l'enceinte de l'Exposition internationale de la ville de Lille.

⁂

La Bassée — La Fanfare des « Amis Réunis », ex-société municipale. Président-fondateur M. Breda Paul, a affirmé une fois de plus son existence en *donnant dimanche dernier, sur la Grande Place de* la Ville, un concert public au cours duquel une quête dont la recette s'est élevée à 45 fr. 80 a été faite au profit des victimes de la Martinique, par de charmants jeunes gens, élèves sociétaires, à qui nous disons merci !

Notre vaillante et dévouée fanfare libre, sous la direction de son excellent et vigilant chef, M. J. Verdier, a exécuté d'une façon remarquable plusieurs morceaux de son répertoire parmi lesquels nous avons plus particulièrement goûté « Les dragons de Villars », « Grande Marche Guerrière » de notre ami Alfred Richard, de Lens et « Robert le diable ».

Les œuvres, d'une facture irréprochable, ont mis en relief la virtuosité si appréciée de nos courageux musiciens basséens et nous avons constaté avec infiniment de plaisir et de satisfaction les progrès toujours croissants de cette belle phalange artistique ; aussi le public lui a fait une ovation chaleureuse et sympathique et ne lui a pas ménagé des applaudissements nourris.

La fanfare va inaugurer une série de concerts en plein air, pendant cette saison estivale.

Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle pas cru devoir faire installer le vieux kiosque, puisqu'on est en train, à présent, d'élever cette estrade pour s'en servir, à l'occasion de la kermesse, qui a lieu dans une huitaine de jours ?

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Union Sportive Tourquennoise

Décidément la section cycliste de l'U. S. T. montre une activité remarquable. On nous annonce, en effet, qu'elle organise pour dimanche prochain un « rallie-papiers » cycliste auquel pourront prendre part les membres honoraires de l'U. S. T. ainsi que les membres actifs et même les pupilles.

Après le succès obtenu par la course au clocher et l'excursion de dimanche dernier à Cassel, nous ne doutons pas un instant de la pleine réussite de cette nouvelle fête cycliste.

Pour s'inscrire, il suffit de signer la liste déposée au café Delvoye. De nombreux prix seront attribués aux vainqueurs.

Fête Flamande. — La commission de l'U.S.T. ayant décidé, dans sa réunion d'hier, de participer à la fête de bienfaisance au profit des sinistrés de la Martinique, compte sur le dévouement des sociétaires pour mener à bien cette participation, malgré le peu de temps qui nous sépare de la fête.

TIR

Neuville-en-Ferrain. — *Stand du Franc Tireur.* — Résultat du grand tir aux canetons du dimanche 22 juin : 41 tireurs inscrits, 33 canetons tirés et 25 fr. de prix en espèces. — 1er prix, Omer Hollebecq, Mouscron ; 2e prix, G. Desrousseaux, Neuville ; 3e prix, Philippe père, Tourcoing ; 4e prix, Dentreleigne ; 5e prix, Preux ; 6e prix, Bruguet ; 7e prix, Surquin ; 8e prix, Ecrepont.

— Dimanche 29 juin, grand tir aux pigeons. Vingt prix consistant en deux dindes, quatre oies et vingt canetons. Mise : 2 fr. 50. On fera deux tours complets. Le tir commencera à quatre heures précises.

Concours national et international

Du 12 au 28 juillet se tiendra à Rouen un grand concours national et international de tir avec cent dix mille francs de prix dont cinquante mille offerts par l'Etat. Les adhésions doivent être envoyées avant le 30 juin, terme de rigueur, au secrétaire général rue de la Haute-Vieille-Tour.

TRIBUNE PUBLIQUE

On nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Roubaix, le 25 juin 1902.

Monsieur le Rédacteur,

M. Julien Lagache, notre ancien maire, est mort sans avoir pu prendre les mesures testamentaires généreuses que l'on croyait pouvoir attendre de son immense fortune.

Il est question d'honorer la mémoire de cet honnête homme en donnant son nom à une rue de la ville.

Je crois que la *Rue du Curé*, pourrait être choisie ; sa dénomination ne répond à rien, aucun souvenir historique ne s'y rattache et de plus elle est à proximité du domicile de feu M. Julien Lagache.

Je crois que nos édiles ne sauraient objecter aucun argument à ma proposition.

Votre journal voudra-t-il m'accorder l'hospitalité *de ses colonnes pour faire connaître cette proposition* au public.

Je compte sur votre bienveillant accueil pour cela.

Veuillez agréer, etc.

Un ancien employé de M. Julien Lagache

BULLETIN ÉCONOMIQUE

REVUE HEBDOMADAIRE

des Grains, Farines et Graines oléagineuses

Lille, 25 juin 1902.

Température. — Le temps semble s'être remis définitivement au beau, faisant disparaître les plaintes et les appréhensions et renaître les meilleures espérances pour notre future récolte de blés. Les beaux jours de chaleur que nous venons d'avoir favorisent largement l'épiage, mais il faut qu'ils se maintiennent. Les avoines reprennent vigueur, mais les seigles paraissent définitivement compromis.

Blés. — Nous avons eu une une huitaine très mouvementée et la hausse s'est affirmée d'autant plus vivement que les stocks sont presque épuisés et que la meunerie a de gros besoins. Nous avons monté de 1 fr. à 1 fr. 50 ; mais depuis lundi nous avons un moment d'accalmie causé davantage par le beau temps que par les offres qui, dans le fond, restent à peu près nulles. Selon toutes probabilités, nous reculons pour mieux sauter, car ce n'est pas le beau temps qui reconstituera les stocks, quant à présent, nous cotons les bons blés roux et macaux 23.75 et les blancs 24 fr., dans nos gares, prix pratiques aisément.

On a fait quelques affaires en blés étrangers aux prix suivants : Australie 24,50 à 24,75 — Roux hiver et Walla 24.00 — Blés de Danube 23.25 à 23,50 — Blés durs d'Algérie 22,50 à 22,75 — Le tout délivré Dunkerque ou parité.

Farines. — La demande reste bonne et les prix se sont relevés d'environ 2 fr. par sac.

Nous cotons actuellement 29 à 31 fr. suivant marques et systèmes de mouture.

Grains grossiers. — Tous ces articles dont la fermeté est la note dominante donnent lieu à des affaires suivies.

Les seigles disponibles se vendent rondement de 16 à 16 25 et les nouveaux de 15.50 à 15.75 vendus nos gares suivant époques.

Les avoines sont très demandées en disponible de 20.10 à 20,25 et il se traite quelques affaires de 16.50 à 16.60 parité Lille sur la nouvelle campagne.

En avoines étrangères il ne se fait toujours rien et l'on côte nominalement 19 à 19.25 Dunkerque.

En orges, la fermeté se maintient. Les Algérie disponibles se vendent toujours 13,25 à 13.50. Les 4 derniers restent à 13.50.

Les escourgeons nouveaux à livrer se demandent bien de 17 à 17.25 et les orges de pays de 17 à 17.50.

Quant aux maïs, ils restent stationnaires vers 15.25 Dunkerque sur toutes les époques.

Graines Oléagineuses. — Tendance calme. Lins Bombay, juin-juillet, 37 caf. Dunkerque. — Lins Azoff, oct.-novembre 32 75 — Lins Plata, disponible 33.50, délivré — Guzerat juin-juillet 27.75 caf. — Cannpore bruns, juin-juillet 24,75 caf. — Cannpore jaunes, juin-juillet, 26,50.

BOURBOTTE.

Bulletin Linier

du mercredi 25 juin

Lins de Russie. — Assez bon courant d'affaires, mais forcement restreint par la rareté des offres. La hausse fait chaque jour de nouveaux progrès.

Etoupes de peignage. — Il y a de l'activité dans la demande, mais, malheureusement, les affaires sont fortement paralysées, par suite de l'insuffisance des stocks Prix très fermes.

Fils. — Le marché a été très animé, mais devant la hausse et la rareté du brut, la filature se réserve. On peut considérer les cours comme affermis pour plusieurs mois. D'ailleurs les gros numéros et les fils secs n'ont pas encore réalisé les prix qu'il faudrait obtenir. La situation de la filature reste difficile et très dépendante de la question matière.

Fils de jute. — La première estimation du gouvernement confirme les craintes déjà connues de la *hausse. La situation commande une grande* réserve.

Toiles. — Le marché a été assez actif et les prix sont très fermement tenus dans tous les genres.

Chanvres. — Marché calme, ferme.

LA TEMPÉRATURE

177 — JEUDI 26 JUIN — 188

Lever du soleil, 4 h. ». — Coucher, 8 h. 05.
Lune. — Lever à 10 h. 46 ; coucher à 10 h. 37.
20e jour de la lune.

Temps probable : Le temps va rester chaud avec tendance à devenir orageux dans l'Ouest et le Sud.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Programme du concert qui sera donné le Jeudi 26 juin, sur la place de la Liberté, par la « Grande Harmonie » :

1. Allegro militaire, XXX — 2. Ouverture d'Obéron, Weber — 3. Manon, J. Massenet — 4. Marche du couronnement de la Muse, Charpentier — 5. Les P'tites Michus, Messager — 6. Un soir à Blidah, St-Saëns — 7. Marche militaire française, St-Saëns.

KERMESSES

29 juin. — Moulins-Lille, Bauvin, Mons-en-Barœul, Marquette, Illies, Linselles, Lomme.

CONVOCATIONS

Roubaix. — Dimanche prochain, 29 juin, à 9 h. du matin, cours de moniteurs pour la gymnastique et les jeux athlétiques, dans le local de « l'Ancienne » de Roubaix, rue Neuve, 10 bis.

Roubaix. — La réunion des présidents et secrétaires des Sociétés de Secours mutuels qui avait été fixée au 13 juillet, aura lieu le 6 juillet, à 11 heures, afin de donner toute facilité à ceux qui désirent assister au banquet des Prévoyants de l'Industrie et du commerce Roubaisien.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

AFFAIRES DIVERSES

Un ami du « Progrès ». — A l'école même vers le milieu de septembre ; nous l'annoncerons en temps utile. — *J. G. C. L.* : Pour tous renseignements, adressez-vous soit à l'Intendance, soit à l'Hôpital militaire de Lille.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 25 juin

Naissances. — Zoé Cantaert, r. Archimède, cité St Emile, 4 — Marcelle Haas, r. d'Inkerman, 88 — Arthur Bogaert, r. de la Mackellerie, m. de la Société anonyme — Suzanne Delmiller, r. Cugnot, [illegible] — Paul Brust, r. Ste-Thérèse, 53 — Jacques Diepp, r. Daubenton, 90.

Décès. — Marie Vanderspiegel, 2 ans, r. de la Perche c. Corneille, 17 — Gustave Vroman, 4 mois, r. Blanchemaille — Virginie Poissonnier, 49 ans, s. prof., r. de Lannoy, 342 — Edmond Six, 8 mois, r. de la Basse-Masure, 34.

Mort-né, 1.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 25 juin

Naissances. — Louis Delebecque, r. d'Anvers, 167 — Jeanne Florin, r. Lapérouse, 6 — Valentine Lauwers, r. d'Avesnes, 44 — Albert Morent, r. de Roubaix, 122 — Bertha Vermeren, r. d'Iéna, 7.

Décès. — Marguerite Leduc, 3 mois, r. de Gand — Marie Baityack, r. du Moulin-Tonton — Paul Lepers, r. Lhomond, 30 — Arthur Hus, 28 ans, r. Nationale, 122.

Etat-Civil de Croix

Du 25 juin

Naissances. — Jean et André Vooland, r. de Maubeuge, 70 — Lovergne Paul, r. Nord, 12 — Dogimont Emilie, r. d'Hem.

CONNAISSANCES UTILES

Bouillons végétaux dans la tuberculose. — Dans un litre d'eau, on met une cuillerée à bouche de blé, d'avoine, de seigle, d'orge, de maïs, de son concassés et même légèrement torréfiés. Réduire par l'ébullition à moitié, puis passer sur un linge fin. Le liquide mucilagineux ainsi obtenu et aromatisé au goût du malade est administré par tasse à café, quatre à huit fois par jour. Ce bouillon ne se conserve pas plus de vingt-quatre heures.

Bonhomme FRANKLIN.

Traitement des Maladies de Peau
ET SYPHILITIQUES
Par le Docteur MERLIER
de la Faculté de Médecine de Paris

Consultations Gratuites à la Pharmacie du Docteur **MERLIER, 148, rue de Lannoy, ROUBAIX,** tous les jours, de 2 heures à 8 heures.

AGRICULTURE & COMMERCE

BESTIAUX

Lille, du 23 au 25 juin :

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'anim. Amenés	vend. pour Lille	vend. pour ray. appr.	Prix de revient au kilog. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.	Poids [illegible]
Bœufs........	146	—	—	0.92	0.84	0.72	
Vaches........	243	—	—	0.75	0.67	0.55	
Taureaux......	25	—	—	0.75	0.67	0.56	
Veaux.........	456	—	—	1.10	1.02	0.90	
Moutons.......	—	—	—	».—	».—	».—	
Porcs.........	—	—	—	».—	».—	».—	

LAINES

Roubaix, 25 juin — Peignés (type unique) : COTE

MOIS	précédente	de midi à Roubx	4 h. 1/2 à Tourcg
1902 Juin........	4.85	4.85	4.85
— Juillet........	4.825	4.875	4.85
— Août........	4.825	4.875	4.85
— Septembre...	4.85	4.90	4.90
— Octobre......	4.85	4.925	4.925
— Novembre....	4.85	4.925	4.925
— Décembre....	4 875	4.925	4.925
1903 Janvier......	4.90	4.925	4.925
— Février.......	4.90	4.925	4.925
— Mars........	.....	.....	.....
— Avril........	.....	.....	.....
— Mai........	.....	.....	.....

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MATIN

Février .... 4.5000 » à 4.925

SOIR

Février........ 5.000 » à 4.90.
— 5.000 » à 4.925

Total 10.000 kilos.

⁂

Anvers. — Kilos : 80.000. Tendance calme.

COTONS

Le Havre, 25 juin :

	24 4 h.	24 11 h.	25 11 h.		24 4 h.	24 11 h.	25 11 h.
Juin.	57 5/8	57 [illegible]	57 7/8	Déc..	51 0/0	51 [illegible]	51 3/8
Juill.	57 5/8	57 1/8	57 3/8	Janv.	50 7/8	[illegible] 7/8	51 [illegible]
Août.	57 [illegible]	57 0/0	57 1/[illegible]	Févr	50 3/4	50 3/4	51 [illegible]
Sept.	55 [illegible]	55 1/4	[illegible]	Mars.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octob	53 1/2	53 1/2	54 [illegible]	Avril.	50 1/2	[illegible]	[illegible]
Nov..	52 [illegible]	51 5/8	52 [illegible]	Mai	50 3/8	[illegible]	[illegible]

Marché soutenu.

New-York, 24 juin :

Recettes 7.000 b. contre 19 000 en 1901 et 3.200 en 1899. — Total de la semaine : 14,300 balles, contre 40 500 en 1901 et 8.000 en 1899.

	23	24		23	24
Juin . . .	8 93	8 96	Décembre.	7 80	7 8[illegible]
Juillet . .	8 56	8 67	Janvier. .	7 81	7 85
Août . . .	8 28	8 38	Février. .	7 [illegible]	7 8[illegible]
Septembre	7 96	7 03	Mars. . .	7 88	7 [illegible]
Octobre. .	7 86	7 92	Avril. . .	.	.
Novembre	7 80	7 85	Mai. . . .	.	.

Marché soutenu.

Liverpool, 25 juin :

Ventes probables : 6.000 balles. — Marché soutenu — Future : Hausse, 6 à 7/128.

Bourse de Lille du 25 Juin

Charbonnages (actions)

Aniche (le 1/240 de denier) p. 895 — Béthune (Bully-Grenay), p. 4170 — Bruay, p. 575 — Carvin (act. 500 t. p.) (le cinquième) 431 — Clarence, [illegible] 500 t. p.) 601 — Courrières, 2580 — Crespin, [illegible] (à 125 t. p.) 145 — Douchy, 1150 — Drocourt (le [illegible]) 240 — Escarpelle 895 — Flines-lez-Raches, [illegible] Lens, 595 — Liévin, 2465 — Ligny-lez-Aire, [illegible] — Maries (30 0/0), 1344 — Marly (à 500 t. p.) [illegible] — Meurchin (à 100 t. p.) le cinquième, 2500 — Vicoigne (le vingtième) 1050.

Métallurgie Forges et Hauts-Fourneaux

Hauts-Fourneaux de Maubeuge (à 500 t. p.) [illegible] 799

Actions (Sociétés diverses)

Etablissements Peillier-Longhaye (act. [illegible]) p. 490.

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord 1898 (oblig. [illegible]) [illegible] Roubaix-Tourcoing 1892 (obl. 500) [illegible] [illegible] [illegible] (obl. 500) 505.

[illegible]

Le Gérant : A. [illegible]